

Grand Fare divise les élus

L'opposition se déclare pour la création d'un grand pôle commercial et de loisir à Farébersviller. Le maire se dit contre le projet tel que défendu actuellement par les promoteurs et les élus de Far.

La modification des statuts de la communauté de communes du pays naborien aurait dû passer comme une lettre à la poste. Mais l'opposition, par la voix de Michèle Tironi-Joubert, a choisi de profiter du sujet pour imposer un débat sur Grand Fare, ce grand projet de création d'une zone commerciale et de loisirs qui divise nombre d'élus et de commerçants du Bassin houiller. Et bien Grand Fare divise aussi au sein même du conseil municipal de Saint-Avold.

L'opposition naborienne s'est abstenue de voter une modification des statuts de la communauté de communes car elle impliquait une adhésion à la fédération intercommunale des commerçants et artisans du pays naborien. « Or, cette fédération s'est clairement opposée à Grand Fare. Y adhérer, c'est se forcer à refuser 900 emplois pour la Moselle-Est », estime Michèle Tironi-Joubert. Le maire André Woj-

ciechowski n'est pas d'accord : « Le projet risque de détruire plus d'emplois qu'il n'en créera. Les commerçants de notre zone me disent qu'il faut préserver les commerces et les emplois de proximité alors je défends cette approche. Je reste fidèle à notre territoire et à ceux qui nous ont élus. Je suis contre Grand Fare à la dimension qu'on nous propose aujourd'hui. Si une variante plus modeste, tenant compte des secteurs voisins, voyait le jour... là ce serait différent ». Le premier magistrat a finalement rappelé que le point à l'ordre du jour n'était pas de savoir si les élus de Saint-Avold étaient "pour ou contre" Grand Fare. « Aujourd'hui, on vous demande si la communauté de communes doit se charger de la promotion du commerce de proximité et adhérer à la fédération intercommunale des commerçants du pays naborien. Moi je dis "oui" », assène André Wojciechowski.